



Comment aider mon fils qui est convoqué au tribunal le 22/08/2014

Par **tsiahou63**, le **10/08/2014 à 16:37**

bonjour,

je suis très inquiète car mon fils est convoqué le 22/08/14 pour avoir utilisé un véhicule sans permis sans assurance et ayant fait usage de cannabis.

je voudrais savoir ce qu'il risque et comment faire pour l'aider.il est conscient qu'il n'aurait pas dû commettre cet acte qui aurait pu engendré de grave conséquences.

je sais pour l'avoir entendu que certains délits sont sanctionnés de façon disproportionnée

il n'a pas d'avocat;il n'a pas de revenus.un avocat peut il le défendre?peut il se présenter sans avocat?

puis je demander à le défendre?

je vous remercie pour les réponses que vous m'apporterez

Par **martin14**, le **11/08/2014 à 05:32**

Bonjour,

Il faut téléphoner à l'ordre des avocats du Tribunal en question pour un dossier pour faire désigner un avocat d'office.

Par **domat**, le **11/08/2014 à 10:41**

Bjr,

Il faut prendre contact avec le bureau d'aide juridictionnelle du tribunal concerné.

Il peut se présenter sans avocat.

cdt